

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 27223
Numéro SIREN : 833 592 710
Nom ou dénomination : 7 & N REIM

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2019 sous le numéro de dépôt 42076

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 09-04-2019

N° DE DEPOT : 2019R042076

N° GESTION : 2017B27223

N° SIREN : 833592710

DENOMINATION : 7 & N REIM

ADRESSE : 115 rue Saint Dominique 75007 Paris

DATE D'ACTE : 14-03-2019

TYPE D'ACTE : Décision(s) des associés

NATURE D'ACTE : Nomination de directeur général

7&N Reim

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 1000 €

115 Rue Saint-Dominique 75007 Paris

RCS Paris 833 592 710

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 14/03/2019

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

FH

FB

PAR

PAR

PAR

PAR

FH

FB

Décisions

Décision 1

Les Associés décident de nommer Fabien Berdah, résidant 162 rue de Picpus hall7 75012 Paris, de nationalité Française, né(e) le 29/06/1959 à Paris 75012, en qualité de Directeur Général à compter du 14/03/2019.

Le nouveau dirigeant est nommé pour une durée indéterminée.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

Décision 2

Les Associés décident de ne pas lui allouer de rémunération pour l'exercice de ses fonctions, étant précisé que le dirigeant aura droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation préalable des justificatifs.

Le nouveau dirigeant a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont proposées et n'était soumis à aucune interdiction ou incompatibilité.

Le nouveau dirigeant est, dans ses rapports avec les tiers, investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés ou à l'associé unique.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

Décision 3

Les Associés décident de nommer la société Radical, SARL au capital social de 125000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 500 760 004, ayant son siège social au 266 AV DAUMESNIL 75012 PARIS 75012 PARIS, dûment représentée par Francis Herlaut, en qualité de Directeur Général Adjoint à compter du 14/03/2019.

FH

FB

PAR

PAR

PAR

PAR

FH

FB

Le nouveau dirigeant est nommé pour une durée indéterminée.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

Décision 4

Les Associés décident de ne pas lui allouer de rémunération pour l'exercice de ses fonctions, étant précisé que le dirigeant aura droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation préalable des justificatifs.

Le nouveau dirigeant a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont proposées et n'était soumis à aucune interdiction ou incompatibilité.

Le nouveau dirigeant est, dans ses rapports avec les tiers, investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés ou à l'associé unique.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

Décision 5

Il est pris acte par les Associés la cession de 250 actions pour un montant de 250 euros de la Société détenues par Pierre André ROBERT en date du 14/03/2019, à un nouvel associé : Fabien Berdah, résidant 162 rue de Picpus hall7 75012 Paris, France né(e) le 29061959 à Paris 75012.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

Décision 6

Il est pris acte par les Associés la cession de 150 actions pour un montant de 150 euros de la Société détenues par Pierre André ROBERT en date du 14/03/2019, à un nouvel associé : la société Radical, SARL au capital social de 125000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 500 760 004, ayant son siège social au 266 Avenue de Daumesnil, 75012 Paris, France, dûment représentée par Francis Herlaut.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

Décision 7

En conséquence du changement de dirigeant objet des décisions ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif aux dirigeants dans les statuts de la Société.

FH

FB

PAR

PAR

PAR

PAR

FH

FB

En conséquence de la cession de titres objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au capital social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

Décision 8 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Pierre André ROBERT, associé(e)



La société 7e Invest, associée, représentée par Pierre André ROBERT



Fabien Berdah, nouveau Directeur Général



la société Radical, nouvelle Directrice Générale, représentée par Francis Herlaut



Pierre André ROBERT, Cédant d'actions de la Société



FH

FB

PAR

PAR

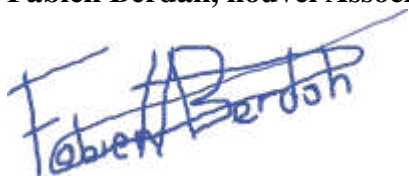
PAR

PAR

FH

FB

Fabien Berdah, nouvel Associé

Handwritten signature of Fabien Berdah in blue ink.

Pierre André ROBERT, Cédant d'actions de la Société

Handwritten signature of Pierre André Robert in blue ink.

Handwritten signature of F. Helet in blue ink.

FH

FB

PAR

PAR

PAR

PAR

FH

FB